

# PLAN D'ÉTUDES

## Guitare



### Description générale de la discipline

La guitare classique est un instrument dont la longue histoire remonte à l'antiquité, s'adaptant à des formes musicales très variées grâce à ses qualités rythmiques, mélodiques et polyphoniques.

La délicatesse et la beauté sonore de la guitare classique reposent sur une synchronisation très fine des deux mains, dont le travail est très différent.

Ses six cordes de nylon offrent une grande variété d'exploration sonore, une riche palette de timbres et de nuances, permettant une belle expressivité musicale.

L'instrument s'est beaucoup développé durant les dernières décennies, son répertoire est vaste, classique et ouvert à des cultures très diverses.



### Conditions d'admission

On peut commencer la guitare très jeune, souvent dès les débuts de la scolarité, grâce à des guitares dont les mesures sont adaptées aux mains plus petites, et grâce aussi à des méthodes d'enseignements bien adaptées à un jeune public. Ceci dit, on peut commencer la guitare à tout âge. Les progrès sont en principe, dès le début, liés à une pratique consistante et très régulière : les cours du Conservatoire offrent un cadre propice à ces progrès réguliers, l'ambition de ses professeurs étant certainement de donner et entretenir le plaisir de jouer.

Pour les plus jeunes, une formation pré-instrumentale (éveil/initiation) est vivement conseillée mais n'est pas obligatoire.

### Cursus de formation

**CERTIFICAT PRÉPROFESSIONNEL**



**CERTIFICAT AMATEUR**



**DEGRÉ CERTIFICAT (4 ans)**

**DEGRÉ CERTIFICAT préprofessionnel (4 ans)**

**DEGRÉ SECONDAIRE (3 ans)**

**DEGRÉ SECONDAIRE Jeunes Talents Musique (3 ans)**

**DEGRÉ MOYEN (3 ans)**

**DEGRÉ MOYEN Jeunes Talents Musique (3 ans)**

FILIÈRE AMATEURE

FILIÈRE INTENSIVE

**DEGRÉ INFÉRIEUR (3 ans)**



**MUSIQUE**



## Contenu de la formation

### Degré Inférieur

- Développer la lecture musicale
- Une attention est portée sur la sonorité
- Développer un jeu basé sur une posture saine et équilibrée
- Travailler sur la main droite afin de développer le jeu en arpège (incluant le pouce, l'index, le majeur et l'annulaire), le jeu mélodique (en appuis et en pincés) et alternance des doigts
- Travailler sur la main gauche afin de développer l'utilisation des quatre doigts et la tenue de basses doigtées
- Commencer un travail sur les tonalités en passant par l'apprentissage des gammes et de certains accords
- Accompagner la recherche et le dessin de la ligne mélodique
- Développer l'approche des nuances, des plans sonores et des couleurs
- Développer un rapport à la pulsation, au tempo

### Degré Moyen

Les éléments cités précédemment sont repris avec un niveau d'exigence plus élevé. Certains éléments s'y ajoutent :

- Rechercher une plus grande expressivité en incluant le travail du *vibrato* et du *legato*
- Porter une attention plus particulière d'une part à la posture afin d'éviter toute crispation et de permettre un jeu détendu et d'autre part au maintien d'une bonne synchronisation
- Main droite :
  - Débuter le jeu avec les ongles
  - Développer le jeu en arpège et contrôler l'indépendance de chaque doigt
- Main gauche :
  - Commencer le travail des barrés
  - Porter une attention au maintien de la voûte des mains
  - Développer une conscience du jeu polyphonique et au relief des voix
  - Gérer les résonnances et la coupure des basses

### Degré Secondaire

Les éléments cités précédemment sont repris avec un niveau d'exigence plus élevé. Certains éléments s'y ajoutent :

- Utiliser les liés ascendants et descendants
- Aborder certaines techniques plus particulières (tremolo, harmoniques artificielles, pizzicato, ...)
- Développer une conscience harmonique : gestion des tensions et des résolutions, des cadences
- Prêter attention à l'articulation précise des notes (notes piquées notamment)
- Aborder les techniques de l'ornementation (mordants, trilles, double-cordes, ...)
- Découvrir le répertoire

### Degré Certificat

Le degré Certificat a pour but de découvrir un répertoire important. Cela permettra notamment de progresser sur le plan de la musicalité et de parvenir à poursuivre le développement de la technique instrumentale.



## Objectifs en termes d'attentes observables

La compétence visée fait l'objet d'une sensibilisation et l'élève est amené à la découvrir épisodiquement	<input type="radio"/>	La compétence visée fait l'objet d'un apprentissage spécifique et l'élève est capable de l'utiliser progressivement.	<input type="radio"/>	La compétence visée est maîtrisée et peut faire l'objet d'une évaluation certificative par exemple lors d'un examen	<input type="radio"/>
---	-----------------------	--	-----------------------	---	-----------------------

TECHNIQUE INSTRUMENTALE		Inférieur	Moyen	Secondaire	Certificat
Adopter une posture classique		<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>		
Etouffer les résonnances parasites		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
Main droite	Être capable d'utiliser le pouce, l'index, le majeur et l'annulaire dans la réalisation des arpèges	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>		
	Jeu avec et sans appui	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>		
Main gauche	Basses tenues, utilisation des quatre doigts	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>		
	Développer la connaissance des notes jouées sur le manche (y compris positions aiguës)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
	Intégrer le jeu des liés ascendants et descendants		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

## MUSICALITE - EXPRESSION

Maintenir le tempo des œuvres interprétées	<input checked="" type="radio"/>			
Comprendre et tenir compte des indications d'expression	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>		
Intégrer les différentes articulations en lien avec les phrases musicales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
Faire preuve d'expressivité dans le répertoire choisi (usage du vibrato, du legato, ...) soin apporté au phrasé et sens du style	<input type="radio"/>		<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Être capable de présenter une interprétation personnelle cohérente		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

Faire preuve de maturité artistique (notamment présentation sur scène)		○	●	●
Connaissance et utilisation des ornements		○	●	●
<b>METHODOLOGIE</b>				
Être capable de lire les notes sur les partitions interprétées	●	●		
Développer l'apprentissage par cœur	○	●		
Accordage de l'instrument autonome	○	●	●	
Développer l'autonomie	○	●		●

<p> <b>Indications/attentes</b></p> <p>Un travail personnel et régulier en dehors des cours est attendu. Voici un aperçu de cette attente :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Degré Inférieur 5 séances de 30 minutes par semaine</li> <li>• Degré Moyen 5 séances de 45 minutes par semaine</li> <li>• Degré Secondaire 5 séances de 60 minutes par semaine</li> </ul> <p>Le cours de culture musicale est un cours optionnel qu'il est vivement conseillé de suivre en parallèle. Pour l'obtention du Certificat amateur, il faut avoir réussi la formation de culture musicale amateur.</p>	<p> <b>Modalités de formation</b></p> <p>Voici une partie des éléments mis en place pour l'élève afin d'atteindre les objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours individuels hebdomadaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ 30-45 minutes. 60 minutes dès le degré secondaire</li> <li>◦ 90 minutes pour la filière intensive</li> </ul> </li> <li>• Audition de classe : au moins une par année</li> <li>• Auditions communes : peuvent être ponctuellement proposées</li> <li>• Cours collectifs : peuvent être ponctuellement proposés</li> <li>• Cursus de culture musicale (facultatif)</li> <li>• Musique de chambre et ensembles : activités peuvent être ponctuellement proposées</li> <li>• Cours de maîtres : peuvent être ponctuellement organisés</li> <li>• Club guitare : travail technique collectif, découverte du répertoire, ...</li> </ul>
--	--



## Evaluations

<b>DEGRÉ INFÉRIEUR</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Examen obligatoire pour les élèves en 6ème semestre (ou 5.5)</li><li>• Durée totale de 15 minutes dont 10 de musique et 5 de délibérations</li><li>• Contenu : pièces d'époques et de styles contrastés. Une pièce par cœur est recommandée</li><li>• Issues : 1° réussi ; 2° réussi sous réserve (un complément doit être apporté) ; 3° non réussi</li><li>• Les examens ont lieu à huis-clos</li></ul>	<b>DEGRÉ MOYEN</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Examen obligatoire pour les élèves en 6ème semestre (ou 5.5)</li><li>• Durée totale de 20 minutes dont 15 de musique et 5 de délibérations</li><li>• Contenu : pièces d'époques et de styles contrastés. Une pièce par cœur est recommandée</li><li>• Issues : 1° réussi ; 2° réussi sous réserve (un complément doit être apporté) ; 3° non réussi</li><li>• Les examens ont lieu à huis-clos</li></ul>
<b>DEGRÉ SECONDAIRE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Examen obligatoire pour les élèves en 6ème semestre (ou 5.5)</li><li>• Durée totale de 25 minutes dont 20 de musique et 5 de délibérations</li><li>• Contenu : pièces d'époques et de styles contrastés dont une au moins de l'époque renaissance ou baroque. Une pièce par cœur est recommandée. Possibilité de présenter une pièce de musique de chambre</li><li>• Issues : 1° réussi ; 2° réussi sous réserve (un complément doit être apporté) ; 3° non réussi</li><li>• Les examens ont lieu à huis-clos</li></ul>	<b>DEGRÉ CERTIFICAT</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Examen obligatoire pour les élèves en 8ème semestre (ou 9ème car cet examen a lieu une fois par année)</li><li>• Durée totale de 40 minutes dont 25-30 de musique et 10 de délibérations</li><li>• Contenu : pièces d'époques et de styles contrastés dont une au moins de l'époque classique. Une pièce par cœur et une pièce de musique de chambre sont vivement recommandées.</li><li>• Issues : 1° réussi ; 2° non-réussi</li><li>• Les examens ont lieu à huis-clos</li></ul>

## Filière préprofessionnelle

Le plan d'études pour les élèves préprofessionnels est déterminé par les attentes liées aux admissions HEM. Cette filière doit permettre à l'élève d'acquérir les compétences nécessaires pour se présenter aux examens d'admission des Hautes Ecoles de Musique. La formation dure au maximum 4 ans. Pour l'atteinte des objectifs, des moyens plus importants et nécessaires sont mis en place (durée des cours, culture musicale, musique de chambre et 2ème instrument).